

au 31 décembre ressort à \$856,274,487.20, contre \$789,040,675.42. Les déficits accumulés y sont compris.

L'hon. M. DUNNING: Mon très honorable ami a parlé de déductions.

Le très hon. M. BENNETT: Certainement, afin d'en arriver au déficit de caisse.

L'hon. M. HOWE: Peut-être devrais-je expliquer ces chiffres.

Le très hon. M. BENNETT: Un instant; je n'ai pas fini. Je passe au rapport annuel pour 1936. A la page 10, j'y trouve les chiffres suivants:

Perte nette du réseau, \$92,311,037.88.

On donne aussi le chiffre de l'année précédente, soit \$115,281,689.79. Puis:

A déduire:

	Contributions de l'Etat pour déficits:	
	1936	1935
Chemins de fer		
Nationaux...	\$37,449,321 57	\$41,795,757 24
Lignes de l'Est...	5,550,632 36	5,265,373 20
Bac transbordeur et termini de l'île du Prince-Edouard .. ..	303,439 89	360,334 36
	\$43,303,393 82	\$47,421,464 80

J'ai cité le chiffre indiquant le changement de la situation, et je le maintiens. D'après le rapport dont il s'agit, le changement constaté dans le compte profits et pertes pour l'année s'est chiffré par \$48,381,230.85, contre \$67,233,-811.78 l'année précédente. Il y a donc eu amélioration. Mais, comme je l'ai dit, on donne le solde reporté au 1er janvier.

L'hon. M. DUNNING: Ce solde se trouve modifié dans chaque cas par le montant que l'Etat a fourni.

Le très hon. M. BENNETT: Ah! non. On indique les déficits, puis on arrête le solde au 31 décembre. En voici le chiffre: \$856,274,-487.20. C'est le chiffre pour l'année terminée le 31 décembre 1935 et reporté, dans les comptes de 1935, comme solde débiteur au 1er janvier de l'an dernier. Fin décembre, le chiffre avait atteint \$904,655,718.05. Tel est le relevé des déficits cumulatifs, sans intérêts, et le déficit inscrit contre les Chemins de fer nationaux, le 31 décembre 1936, se montait à \$904,655,718.05, ce qui inclut les déficits de 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936.

Certains MEMBRES: Oh! non.

Le très hon. M. BENNETT: Si, on ne saurait le contester.

L'hon. M. HOWE: Non.

Le très hon. M. BENNETT: Il est dit formellement ici que ces déficits sont inclus.

L'hon. M. DUNNING: On retranche la somme chaque année.

Le très hon. M. BENNETT: Je vous demande pardon, on ne la retranche pas chaque année. On la retranche pour établir la situation de la caisse, mais on le spécifie, et ces chiffres indiquent le changement dans la situation nette. Les voici: 31 décembre 1934, environ 789 millions de dollars; 31 décembre 1936, environ 904 millions de dollars.

L'hon. M. HOWE: Mon très honorable ami veut-il me permettre de lui expliquer la provenance de ces chiffres?

Le très hon. M. BENNETT: Oui. En tout cas, ils sont inscrits là.

L'hon. M. HOWE: J'ai ici le rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1936. Si mon honorable ami veut s'y référer, il verra que la perte nette du réseau pour l'année 1935 a été de \$115,281,689.79. Telle a été la perte nette du réseau, cette année-là.

Le très hon. M. BENNETT: Oui, pour 1935.

L'hon. M. HOWE: Oui. Pour 1936, elle a été de \$92,311,037.88. Dans chaque cas, on a retranché de ce chiffre la somme versée par le gouvernement fédéral pour combler ces déficits de caisse, et un item (sans débours) représentant quelque 67 millions de dollars dans un cas, et 48 millions de dollars, dans l'autre, a été reporté et inclus dans le déficit cumulatif, mais il n'y a pas report du comptant versé par l'Etat pour combler le déficit de caisse. Ce montant est retranché et le reste a été reporté.

Le très hon. M. BENNETT: Mais ce que je veux dire, c'est que ces rapports annuels indiquent clairement la somme versée par l'Etat pour combler les déficits. Est-ce vrai, oui ou non?

L'hon. M. HOWE: Seulement pour l'année en cours et l'année précédente.

Le très hon. M. BENNETT: Assurément. Le rapport annuel indique le déficit de caisse comblé chaque année par l'Etat. L'inscription figure au compte profits et pertes, comme de juste.

L'hon. M. DUNNING: Mais le déficit n'est pas cumulatif.

Le très hon. M. BENNETT: Mais voici où je veux en venir: le ministre des Transports a prétendu cet après-midi que nous n'avons pas indiqué les déficits dans les rapports annuels depuis 1932, et le ministre des Finances a répété l'affirmation. J'ai répondu que je ne croyais pas qu'il en fût ainsi,